



XERTIGNY

EMBRASSER L'AVENIR

# La Gazette

12 juin 2020 \ Bulletin gratuit d'informations communales \ N°627

1. Edito : Un retour à la normale pour la belle saison

2. Promenons-nous dans les bois ?

2. Les Bois Beaudoin en travaux

3. Un sculpteur à Xertigny

3. CR du Conseil Municipal : 23 mai

4. CR du Conseil Municipal : 23 mai - suite

4. Les enfants aussi ont leur masque

4. La MJC vous informe

## Mairie de Xertigny

1 le Château  
88220 Xertigny  
03 29 30 10 34  
accueil@mairie-xertigny.fr

du Lundi au Vendredi  
de 8h à 12h  
et de 14h à 17h30  
Le Samedi de 9h à 12h

## Directrice de la Publication :

Véronique Marcot  
vmarcot@mairie-xertigny.fr

## Conception, rédaction et illustrations :

Anaïs Cleuvenot  
gazette@mairie-xertigny.fr

Dépôt Légal  
N° 463L100/2001

Prochain Numéro  
le 26 juin 2020



En attendant,  
rejoignez-nous :  
[facebook.com/xertigny](https://www.facebook.com/xertigny)

Téléchargez-moi  
gratuitement sur  
[mairie-xertigny.fr](http://mairie-xertigny.fr) :



## 👉 Edito : Un retour à la normale pour la belle saison

La vie reprend tout doucement son cours normal sur notre commune depuis quelques jours. Après la réouverture en douceur des Ecoles Maternelles et Primaires, ce fut le tour du Collège jeudi dernier qui a rouvert ses portes pour accueillir chaque jour de la semaine (hors Mercredi) un niveau différent, en commençant par les 6ème. Par ailleurs, certaines activités sportives ou culturelles ont redémarré, en priorité celles pouvant se dérouler à l'extérieur, dans des conditions sanitaires plus faciles à respecter. Celles intérieures doivent respecter un protocole plus contraignant, notamment pour la collectivité en matière d'entretien après chaque activité, se limiter à 10 personnes et garder la distanciation ou porter un masque, ce qui ne simplifie pas les mouvements.

Sur notre commune, de nombreux travaux ont repris là où ils s'étaient arrêtés brutalement le 17 Mars. L'ancienne Bibliothèque poursuit sa mue pour devenir une Médiathèque 4.0, la réhabilitation de la cour de la maternelle est lancée avec un mois de retard, les travaux du synthétique à la Vallée de l'Aître vont bientôt démarrer et ceux de voirie à Rasey devraient reprendre, avec toutefois un souci de maîtrise d'œuvre qui a du mal à sortir la tête de l'eau suite à la crise économique due au COVID. Comme vous pourrez le lire, et le consulter sur la carte diffusée sur Internet, nous sommes peu touchés par les chenilles processionnaires, mais nos forêts n'échappent pas à la prolifération des scolytes, ce qui nous oblige à couper les arbres malades afin d'éviter la propagation. Les travaux de coupes ont donc démarré cette semaine dans les Bois Beaudoin. Toutes ces entreprises sur le secteur ne peuvent qu'être un plus pour le secteur et nos commerces. Le bar et les restaurants, qui ont largement souffert de l'arrêt brutal d'activité, peuvent de nouveau recevoir leurs clients qui, pour certains, attendaient avec impatience de reprendre leurs habitudes, mais qui, pour d'autres encore frileux à sortir, tardent encore à revenir... Le nombre possible de clients en même temps étant réduit, cela complique effectivement la reprise et le renflouement de leurs finances...

La saison touristique s'installe également doucement avec l'ouverture de l'Office de Tourisme tenu cette année par Morgane, nouvelle hôtesse d'accueil, qui se charge de répondre au mieux aux questions des visiteurs et des administrés. Les réservations des hébergements, gîtes ou chambres d'hôtes, sont timides, sans doute que le Grand Est, très touché par le virus, n'est pas la destination donnant le plus envie aux français pour le moment... Le nouveau livret, établi en collaboration avec Xertigny en Transitions, des 15 Sentiers de Randonnées vient de sortir. Une belle occasion de faire la promotion de Xertigny sous tous ses angles. N'hésitez pas à en parler autour de vous car, que ce soit à pied, cheval ou en VTT, il y a de quoi s'adonner à sa passion sans compter en découvrant des paysages magnifiques, une flore et une faune abondante et un patrimoine parfois ignoré.

Lors de la réunion de Conseil Municipal de mercredi soir, nous avons mis en place les commissions de travail, et les sujets sont nombreux à traiter pour les nouveaux élus, à commencer par la mise en œuvre d'actions pour relancer l'économie en relais avec la Communauté d'Agglomération d'Épinal, d'actions pour aider toutes les personnes en difficulté suite à une perte d'emplois ou de revenus, et par une communication accentuée sur le territoire et notre commune afin de la rendre encore plus visible et attrayante pour les visiteurs, habitants actuels ou à venir. De vastes sujets qui rendent la fonction particulièrement intéressante.

Bien à vous, votre Maire,  
Véronique MARCOT.

## Jouez aux touristes dans votre ville !

Entrer dans l'Office du Tourisme c'est y retrouver les informations concernant les animations et les activités proposées sur la commune pour vous divertir. Une sélection de produits locaux, disponibles à vente, vous y attend pour vous régaler et soutenir les producteurs du coin. Venez découvrir ou redécouvrir votre bourg en vous procurant le guide des 15 randonnées du Xertigny Tour afin de profiter de balades ensoleillées et surprenantes. Charlène et Morgane vous accueilleront et conseilleront avec grand plaisir.



## Santé

### Maison de Santé, Place de la Brasserie :

Tél. : 03 29 30 10 48

du Lundi au Vendredi de 8h à 12h  
et de 14h à 17h

- **Généralistes** : Dr PERRIN, Dr MORIN, Dr LEFAURE
  - **Podologue** : M. DELAGE - **uniquement sur rendez-vous** téléphonique
  - **Dentiste** : Dr. ROBERT - **uniquement sur rendez-vous** téléphonique
  - **Kinésithérapeutes** : M. NAJEAN, Mme HERMANN - **uniquement sur rendez-vous** téléphonique
  - **Infirmières** : Mmes JACQUEMIN, LEMIGNON, NOEL, JACQUOT.
- Uniquement sur rendez-vous** au 06 21 39 92 24
- **Diététicienne** : Mme DESCHAZEAUX - **uniquement sur rendez-vous** téléphonique
  - **Psychologue** : Mme RAFFENNE
- Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de la Maison de Santé.**

#### Dans la Commune :

- **Généraliste** : Dr CORTI  
03 29 30 10 50 - Du lundi au samedi
  - **Sage-femme** : Mme CERVONI  
03 29 65 30 34 ou 06 11 76 12 43  
Du lundi au samedi sur rdv
  - **Vétérinaire** : M. KIENER-CALVET  
03 29 30 10 24 - Du lundi au samedi sur rdv, Urgences 24h/24
  - **Orthophonistes** : Mme NOURDIN  
07 69 58 92 10. 5 rue du Ct de St Sernin et Mme PICOCHÉ 03 29 30 16 16. 21 rue du Canton de Firminy
- Services de Garde**
- **Pharmacie** : 32 37
  - **Médigarde** : 08 20 33 20 20

Suivez l'actualité de **Xertigny** en temps réel avec l'application **Illiwap**, disponible gratuitement sur tous les smartphones en entrant le code de suivi de la commune (**88530**).

## ! Promenons-nous dans les bois ?

Si la commune de Xertigny n'est pas touchée par la prolifération des chenilles processionnaires, **il est toutefois nécessaire de bien choisir vos prochaines destinations de randonnées et promenades**, afin d'éviter toute mauvaise rencontre fortuite. Les chenilles processionnaires possèdent des poils urticants qui peuvent provoquer de graves réactions allergiques. Ainsi, lors de vos futures sorties, en forêt notamment, portez des vêtements protecteurs, ne vous frottez pas les yeux en cas d'exposition et en cas de doute, prenez une douche et changez de vêtements en rentrant. **Les symptômes en cas d'exposition sont les suivants :**

- Contact avec la peau : Apparition dans les



huit heures d'une éruption douloureuse avec de sévères démangeaisons.

- Contact avec les yeux : Développement après 1 à 4 heures d'une conjonctivite (yeux rouges, douloureux et larmoyants).
- Contact par inhalation : Les poils urticants irritent les voies respiratoires. Cette irritation se manifeste par des éternuements, des maux de gorge, des difficultés à déglutir et éventuellement des difficultés respiratoires.
- Contact par ingestion : Inflammation des muqueuses de la bouche et des intestins qui s'accompagne de symptômes tels que hypersalivation, vomissements et douleurs abdominales.

Il est conseillé d'éviter d'étendre le linge à l'extérieur, notamment vos masques tissus, les poils de chenilles se dispersant aisément dans l'air. Vous pouvez retrouver une cartographie détaillée des secteurs infestés sur <http://www.vosges.gouv.fr/Actualites/Chenilles-processionnaires-precautions-et-conseils>.

## ✂ Les Bois Beaudoin en travaux

Certains ont pu lire dans la presse locale, il y a quelques temps, que les scolytes ravagent nos forêts vosgiennes. **Les sécheresses à répétition affaiblissent les arbres qui n'arrivent plus à se défendre contre les parasites.** Malheureusement, Xertigny n'est pas épargnée et actuellement une coupe massive est en cours aux Bois Beaudoin. Cette

coupe à blanc nécessaire va laisser un vide qu'il va falloir accepter et apprivoiser.

Le **repeuplement par de nouvelles essences ou la transformation des bois en prés vergers d'une partie décimée** pourraient bien être le futur des Bois Beaudoin pour continuer à faire de ce lieu de détente un cadre bucolique.



## PRÉPAREZ VOTRE ÉTÉ !

4 rue Georges Colnot à Xertigny  
03 29 36 70 16

# OXYGEN

OUVERTURES

Fenêtres  
Portes  
Volets



BOIS | PVC | ALU



© SOKO - C. Chappaz



Dès aujourd'hui, organisez la protection solaire de votre maison et de votre terrasse pour passer un été au frais.

**OXYGEN Ouvertures** vous conseille sur les produits performants, véritables plus-values pour votre domicile :

- ▶▶ les pergolas bioclimatiques SOKO avec lames orientables
- ▶▶ et les stores et protections solaires WINSOL.

**Venez découvrir nos offres en magasin, nous vous conseillerons.**

Exposition à

l'Office de Tourisme

DU 16 AU 27 JUIN aux horaires  
d'ouverture habituels

Venez découvrir les savoirs faire de deux créateurs de talents. Thierry Chopinez offre une seconde vie aux objets. Il vous laissera découvrir ses surprenantes créations, conçues avec des objets de récupération. Vous vous étonnerez devant des lampes réalisées avec d'anciens fers à repasser pour un rendu atypique ! Angélique Grisé exposera, dans la seconde salle, ses bijoux artisanaux en résine et autres créations. Vous retrouverez des modèles colorés, dont la majorité sont uniques !

**Un sculpteur à Xertigny**

Michel COURCAUD vous propose depuis janvier 2020 ses sculptures et gravures sur calcaire, ardoise et même grès depuis son véhicule. Ce passionné, originaire de Charente-Maritime, réalise depuis 1992 des ouvrages tels que des plaques pour l'entrée des maisons, linteaux de portes ou piliers ainsi que des travaux funéraires, stèles, plaques en bas-relief, quel que soit le thème et le style des lettres. Cet itinérant se déplace jusqu'à 30 kilomètres autour de Xertigny et il est également possible de le trouver sur le parking de la Salle Polyvalente les matins en semaine, où son fourgon se transforme en atelier, ainsi que le jeudi, lors du marché hebdomadaire. Michel COURCAUD peut vous réaliser une gravure sur une plaque

d'ardoise de premier choix (32cm x 22 cm x 1 cm d'épaisseur), texte et motif de votre choix pour 24€ seulement. Profitez-en, devis gratuit ! Vous pouvez le contacter dès maintenant au 07 77 03 56 21 et découvrir son catalogue de réalisations. M. COURCAUD sera ravi de vous montrer son univers.



**26 mai: Conseil Municipal**

**Délibérations**

À lire dans son intégralité : en affichage, à la Mairie, sur [www.mairie-xertigny.fr](http://www.mairie-xertigny.fr).

**Élection du Maire**

Considérant que le Maire est élu au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue et que l'élection du Maire est présidée par le doyen de l'assemblée, André LAPOIRIE. Après un appel de candidatures, seule Véronique MARCOT propose sa candidature. Monsieur le Président invite les conseillers municipaux à passer au vote. Chaque Conseiller Municipal a remis son bulletin de vote secret sur papier blanc. Après dépouillement, les résultats sont les suivants : 22 suffrages exprimés (1 élu étant absent pour raison professionnelle, en début de séance). Véronique MARCOT obtient 19 voix et est donc proclamée Maire, à la majorité absolue.

**Détermination du Nombre d'Adjoints**

La création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal, sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal. Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 6 adjoints. A 3 abstentions (VUILLEMIN, FRECHIN et ANTOINE) et 19 pour, décide de la création de 6 postes.

**Élection des Adjoints au Maire**

Considérant que les Adjoints au Maire sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal. Un appel à candidatures est effectué auquel seul une liste de candidats est proposée. Chaque Conseiller Municipal a remis son bulletin de vote secret sur papier blanc. Après dépouillement, les résultats sont les suivants : 23 suffrages exprimés. La liste proposée obtient 20 voix. Sont donc proclamés Adjoints au Maire, dans l'ordre de liste présentée : THIEBAUT Michaël (1<sup>er</sup> Adjoint), MUNIER Claudine, BERTOCCHI Franck, PERONA Emmanuelle, GUEDES Anthony et MANGEAT Delphine.

**Détermination du Nombre de Conseillers Délégués**

Vu l'article L. 2122-18 qui permet au Maire de déléguer une partie de ses fonctions aux conseillers municipaux, Madame le Maire propose que, pour optimiser le fonctionnement et assurer une répartition adéquate des délégations, soient créés 4 postes. A 3 abstentions (VUILLEMIN, FRECHIN et ANTOINE) et 19 pour, décide de la création de 4 postes. Seront nommés : LAPOIRIE André, ALEXANDRE René, ADAM PERROTTEY Manuela et VALENTIN Jean-François.

**Tableau Officiel du Conseil Municipal**

Considérant que l'ordre du tableau dépend des fonctions de Maire et d'Adjoints, puis est déterminé, pour les autres Conseillers Municipaux, suivant l'ancienneté de leur élection, depuis le dernier renouvellement intégral du Conseil Municipal, entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus et, à égalité de voix, par priorité d'âge, le tableau officiel du Conseil Municipal est arrêté.

**Fixation des Indemnités de Fonction**

Madame le Maire rappelle qu'il revient au Conseil Municipal de statuer sur les indemnités de fonction des élus désignés aux postes d'Adjoints et Conseillers Délégués. Elle précise que ces indemnités ont fait l'objet d'une revalorisation au 1er Janvier 2020, en application de la Loi du 27.12.19, et ce notamment dans les trois premières strates. Elle précise également que, concernant l'indemnité du Maire, cette dernière est désormais de plein droit au taux maximum, sauf disposition contraire.

Le tableau des indemnités figure dans le compte-rendu intégral et est délibéré à 2 abstentions (VUILLEMIN et ANTOINE) et 21 pour.

**Délégations du Conseil Municipal au Maire**

Madame le Maire expose que les dispositions permettent au Conseil Municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences (29 pos-

**Point Vert**  
[www.point-vert-maifra.fr](http://www.point-vert-maifra.fr)

**15% de remise immédiate sur replants fleurs et légumes.**

Hors produits en promotion

Offre valable jusqu'au samedi 20 juin 2020 inclus

Ouvert du Mardi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30  
17, rue de la vallée de l'Aître à Xertigny - 03 29 30 31 64

**Info'travaux**

À partir du mercredi 24 juin, le chantier de la rue principale de Rasey reprend. Cette phase concerne la zone entre la rue de l'Église au niveau du château d'eau et le carrefour route du Zoo, direction Moyenpal.

Echafaudage 3 niveaux PROMO à 95 €	Brouette 4 roues PROMO à 79 €	Désherbeur thermique PROMO à 69 €	Coupe bordure FSA45 PROMO à 129 €

ETS THIRIAT • Xertigny • 03 29 30 10 23 • [www.thiriattj.com](http://www.thiriattj.com)



**Hellfest, le festival raconté par les groupes de Cédric SIRE et Isabelle Marcellly**

Le Hellfest, le plus grand festival de la scène metal et hardcore internationale, raconté pour la première fois par les groupes. Mötörhead, Ghost, Gojira, Slash, Megadeth : depuis quinze ans, les plus grands noms du metal se sont produits au Hellfest. Chaque année, ce sont des milliers de festivaliers qui investissent la petite ville de Clisson pour assister à cet événement. Nightwish, Behemoth, Avatar, Sabaton, Soulfly, Arch Enemy, Phil Campbell, Phil Anselmo... Dans ce livre, 100 artistes emblématiques prennent la parole et dévoilent souvenirs et anecdotes inédites, le tout illustré par des photos exceptionnelles. Plongez au cœur du Hellfest, au plus près des groupes et des scènes d'un festival hors du commun !

La bibliothèque est située provisoirement au premier étage du Château.

### Nouveaux horaires d'ouverture :

Mercredi de 15h à 17h ;  
Jeudi de 9h à 12h et de 16h à 17h30 ;  
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h ;  
Samedi de 9h à 12h.

Et pour fêter la musique, rendez-vous à la Bibliothèque !

Marie vous a concocté une sélection d'ouvrages aux mille et un styles musicaux.

## Bienvenue à la Mairie

La Mairie a repris ses horaires habituels. Dès à présent, l'accès se fera obligatoirement par la Place de la Brasserie. Nous vous accueillons donc du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h30, et le samedi de 9h à 12h.

## 26 mai : Conseil Municipal - suite

sibles aujourd'hui contre 24 en 2014). Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, pour la durée du présent mandat, de confier à Madame le Maire 17 délégations à retrouver dans le CR intégral. Elles sont délibérées à 1 contre (VUILLEMIN), 1 abstention (FRECHIN) et 21 pour.

### Informations Diverses

#### Délégations au Maire

#### • Attributions de Marchés à Procédure Adaptée (montants HT) :

- Panneaux de Départ Xertigny Tour (Marchal Imprimerie) : 1 190,00 €.
- Protections Vitrififiées pour l'Accueil (Verre Technic) : 1 086,00 €.
- Tondeuse (Thiriart) : 740,00 €.
- Tondeuse Autotractée (Thiriart) : 4 200,00 €.
- DACIA Duster (GrandsMoulins Auto) : 13 500,00 €.

#### Travaux en Cours

- **Travaux de Télégestion des Compteurs de Sectorisation** : les travaux ont pu être entièrement réalisés par l'entreprise avant le début du confinement / reste à procéder à la réception desdits travaux.

- **Travaux de Mise en Accessibilité de la Mairie** : installation de l'éclairage extérieur / à noter que les récents aménagements (portes automatiques notamment) permettent une meilleure gestion des mesures barrières et de protection du personnel communal en place au Pôle Administratif.

- **Travaux de la Maison des Associations** : réalisation des enduits de façade par l'entreprise BOVÉ / ne manque plus que la signalétique autour et sur le bâtiment / les aménagements paysagers devraient également rapidement suivre.

- **Travaux de la future Médiathèque** : les travaux devraient rapidement reprendre leur cours, suite à l'interruption pendant le confinement.

- **Travaux de la Rue de l'Église à Rasey** : la phase 2 a été repoussée en raison du confinement, le début devrait pouvoir être programmé avant la fin Juin.

- **Travaux d'Installation d'un Système de Vidéoprotection** : les travaux d'installation des 14 caméras ont récemment débuté sur la commune.

- **Travaux de la Maison du Vélo/des Hommes et des Arbres** : la réunion de reprise de chantier a enfin eu lieu ce matin pour une nouvelle période de 4 mois.

- **Travaux de la Réhabilitation de la Cour de l'École Maternelle** : les travaux auraient dû débuter pendant les vacances d'Avril, un nouveau planning a dû être envisagé avec un début envisagé pour le 8 Juin, à noter qu'en raison de la crise sanitaire, des plus-values sont demandées par les entreprises.

#### Divers sujets abordés

- **Recrutements** : plusieurs embauches ont eu ou vont avoir lieu : Anthony GILLES a été recruté en CDD de remplacement d'agent, début Mai, pour venir renforcer l'équipe de voirie suite à la mutation annoncée d'un agent titulaire / Loïc FEUERSTEIN a été recruté en contrat saisonnier pour venir renforcer l'équipe des espaces verts pour la saison estivale / Pascale RITZENTHALER sera officiellement recrutée le 17 Août en remplacement d'Ingrid COLNET, ancienne Cheffe de Projet pour la Revitalisation du Bourg-Centre.

- **Ouverture de l'Office du Tourisme** depuis le 11 Mai.

#### Agenda

• **09/07** : Conseil Municipal avec vote des Budgets.

**Prochain Conseil Municipal le 10 juin**



## Les enfants aussi ont leur masque



Durant le confinement, nos couturières bénévoles ont confectionné de nombreux

masques. Elles ont également pensé aux petits Xertinois à l'époque où ceux-ci devaient être obligatoires dès le CP. Seulement imposés aux collégiens, nous proposons aux familles de venir en récupérer deux par enfant en mairie en fournissant un justificatif de domicile ainsi que le livret de famille.

## La MJC vous informe

Depuis le 2 juin, des salles de sport ouvrent progressivement leurs portes en zones vertes, en suivant un protocole sanitaire strict. Malheureusement, dans notre cas, ce protocole n'est techniquement pas applicable, l'activité n'étant pas encadrée par un animateur présent pour contrôler la salle et nettoyer les équipements après chaque usage. Une troisième phase de déconfinement devrait avoir lieu le 22 juin, nous espérons de celle-ci un assouplissement des directives du Ministère des Sports. Dans le cas contraire, nous patienterons encore un peu, afin d'ouvrir dans les meilleures conditions. Conscient de votre impatience, soyez assuré

que la reprise aura lieu le plus tôt possible. Le confinement ne vous a pas permis de profiter pleinement de votre salle Fitness, c'est pourquoi tous les abonnements, seront prolongés d'une durée égale au temps de fermeture, vous n'avez aucune démarche à faire, le report est automatique.

Jean-Christophe CHEVALLIER  
Président MJC Xertigny



## Le bon plan de l'été !

L'été arrive le samedi 20 juin. Et si vous profitez des beaux jours pour passer du temps en famille sur notre commune ?! À Xertigny, de nombreux hébergements, chambres d'hôtes, gîtes, sont disponibles pour vous permettre de passer des moments conviviaux, au calme et au vert. Profitez également des Woodies et de ses promotions, allant jusqu'à - 25% !

Une belle manière pour se ressourcer et profiter de nos beaux paysages Xertinois.